© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Stopper conjoint addiction Paris sportifs

Par Stephy84 Postée le 19/05/2024 19:20

> Bonjour, Je viens vous demander de l'aide. Mon conjoint depuis quelques années est tombé dans la folie des paris sportifs Mao depuis quelques mois son addiction prend de l'ampleur. Effectivement il me fait du harcèlement pour que je lui donne de l'argent et quand je lui demande de me les rendre il me répond que c'est ma faute s'il perd tout car je lui mets la pression du remboursement. Aujourd'hui j'ai prêté presque 2000 euros sauf que ma situation financière commence à devenir compliqué. Je ne sais pas comment faire. Si j'arrête de lui donner il devient agressif il m'insulte, il me menace. Et je donne pour éviter les conflits devant les enfants. Je suis vraiment perdue et je ne sais plus quoi faire. Merci pour votre aide.

Mise en ligne le 22/05/2024

Bonjour,

Le fait que votre conjoint vous harcèle, vous insulte, vous menace n’est pas tolérable, pas plus que la culpabilité qu’il vous fait porter. En aucun cas vous n’êtes responsable de son addiction, de ses pertes d’argent dans les paris et de son incapacité à vous rembourser. Il nous semble important que vous soyez très au clair avec vous-même sur cela afin de pouvoir l’être avec lui.

Quand bien même il ne vous agresse pas physiquement, ce qu’il vous fait subir relève à nos yeux d’une situation de violence conjugale. Ce n’est peut-être pas sur ce plan que vous sollicitez de l’aide en contactant notre service mais il nous est impossible de ne rien vous renvoyer à ce sujet. Vous avez peut-être des proches à qui en parler, qui peut-être aussi pourraient intervenir auprès de votre conjoint pour lui signifier qu’il va trop loin.

Dans ce contexte anxiogène, il nous paraît d’autant plus « logique » que vous vous sentiez perdue et démunie. En tant que compagne d’un conjoint dépendant aux jeux, vous pourriez vous rapprocher d’un CSAPA et ainsi bénéficier de soutien et de conseils, être aidée à l’aider si c’est ce que vous souhaitez (Centre de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

De son côté, bien sûr, votre conjoint pourrait dans ce type de centre être accompagné dans la résolution de son addiction. Pour cela il faut qu’il le veuille, qu’il estime être en difficulté dans sa pratique des jeux et qu’il accepte d’être aidé.

Nous ne savons pas où vous résidez pour pouvoir vous orienter mais tous les contacts sont disponibles à la rubrique « Adresses utiles ». Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles, non payantes et assurées par des médecins, psy, travailleurs sociaux, spécialisés dans la prise en charge des addictions.

Evidemment, nous restons à votre entière disposition si vous avez envie de revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus précisément sur ce que vous vivez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements à ne pas rester seule devant ces difficultés.

En savoir plus :

- "Comment me préserver et préserver mes proches?"

Autres liens :

- "Adresses utiles"